

2014-5886

2015-01-28

GROUPE 14 FONGICIDE

QUINTOZENE 75 %

Poudre mouillable Fongicide

AGRICOLE

GARANTIE: QUINTOZÈNE 75 %

AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFITES

NO. D'HOMOLOGATION : 11425

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

ATTENTION POISON

Contenu Net: 15 kg

PLANT PRODUCTS INC.
50 Hazelton Street,
Leamington, Ontario
Canada N8H 3W1
519-326-9037

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas inhaler les poussières ou vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Les travailleurs doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils manipulent le produit. Les travailleurs chargés du trempage des bulbes doivent porter aussi un tablier résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH).

Ne pas entrer dans le site traité ni autoriser les travailleurs à le faire dans les 12 heures suivant l'application. Se laver à fond après usage et avant de manger, de boire ou de fumer. Ne pas contaminer la nourriture pour humains ou pour animaux.

AVERTISSEMENT: Peut causer des irritations de la peau, peut causer l'empoisonnement si avalé ou inhalé.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

ENTREPOSAGE :

Garder le produit dans son contenant d'origine, fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Les symptômes d'empoisonnement sont le vomissement, l'hyperirritabilité et les convulsions. Surveiller l'apparition d'oedème pulmonaire. L'administration de barbituriques est bénéfique. Éviter l'adrénaline et la morphine. Une oxygénothérapie pourra être prescrite.

Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Afin de réduire les rejets de quintozone dans l'environnement par volatilisation, le quintozone ne doit être appliqué que le matin ou le soir, par temps frais lorsque la température de l'air est 15°C d'au plus. Pour réduire davantage la volatilisation dans l'atmosphère, son incorporation dans le sol doit coïncider avec l'application.

NE PAS appliquer ce produit directement sur des habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des broussiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des ruisseaux, des réservoirs et des milieux humides) ni sur des habitats estuariens et marins.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

QUINTOZENE 75 %

Poudre mouillable Fongicide

AGRICOLE

GARANTIE: QUINTOZÈNE 75 %

AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFITES

NO. D'HOMOLOGATION : 11425

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE

ATTENTION POISON

PLANT PRODUCTS INC.
50 Hazelton Street,
Leamington, Ontario
Canada N8H 3W1
519-326-9037

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas inhaler les poussières ou vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Les travailleurs doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils manipulent le produit. Les travailleurs chargés du trempage des bulbes doivent porter aussi un tablier résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH).

Ne pas entrer dans le site traité ni autoriser les travailleurs à le faire dans les 12 heures suivant l'application.

Se laver à fond après usage et avant de manger, de boire ou de fumer. Ne pas contaminer la nourriture pour humains ou pour animaux.

AVERTISSEMENT: Peut causer des irritations de la peau, peut causer l'empoisonnement si avalé ou inhalé.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

ENTREPOSAGE :

Garder le produit dans son contenant d'origine, fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

ÉLIMINATION:

1. Rendre le contenant inutilisable.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Les symptômes d'empoisonnement sont le vomissement, l'hyperirritabilité et les convulsions. Surveiller l'apparition

d'œdème pulmonaire. L'administration de barbituriques est bénéfique. Éviter l'adrénaline et la morphine. Une oxygénothérapie pourra être prescrite. Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Afin de réduire les rejets de quintozone dans l'environnement par volatilisation, le quintozone ne doit être appliqué que le matin ou le soir, par temps frais lorsque la température de l'air est 15°C d'au plus. Pour réduire davantage la volatilisation dans l'atmosphère, son incorporation dans le sol doit coïncider avec l'application.

NE PAS appliquer ce produit directement sur des habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des brouillards, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des ruisseaux, des réservoirs et des milieux humides) ni sur des habitats estuariens et marins.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI:

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Hernies sur les crucifères (*Plasmodiophora brassicae*):

Traitement des transplants: Appliquer 400 ml de solution/plant. Faire une solution en ajoutant 1-1.5 kg de Quintozène 75 W.P. dans 400 L d'eau.

Pourriture des bulbes (*Sclerotinia*) sur Iris bulbeux, la jacinthe, le Narcisse, les tulipes, Crocus et Muguet:

Trempe des bulbes: Tremper les bulbes dans une solution de 10% de Quintozène 75 W.P. (7.5% d'ingrédient actif) pendant 5 minutes (Utiliser 1 kg dans assez d'eau pour faire 10 L de solution).

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, Quintozene 75 W.P., fongicide du groupe 14. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à Quintozène 75 W.P. et à d'autres fongicides du groupe 14. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Quintozene 75 W.P. ou les fongicides du même groupe 14 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à MGS Horticultural Inc. à 519-326-9037.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))